



### **Pourquoi tant de cabinets conseil ?**

Chaque conseil communautaire apporte sa question concernant le personnel, qui en 12<sup>e</sup> question sur 12, ou 25<sup>e</sup>/28 ou 24<sup>e</sup>/24 après 5 heures de débat...

Curieuse considération.

Extrait du dernier rapport d'orientation budgétaire : *au 01/01/2022, Loches Sud Touraine emploie 199 agents (184.07 ETP) dont 120 titulaires et 79 contractuels. Au 01/01/2021, ils étaient 187 (173.19 ETP). En 2021, il y a eu 23 « départs » et 35 arrivées d'agents.*

23 départs en une année, dont 3 directeurs ! 12 créations de poste. Jamais vu ça de notre carrière ! On découvre les nouveaux DGA en séance du conseil, pour les autres... c'est toujours une histoire sans parole. Aucune présentation d'aucun nouveau salarié, ni en conseil, ni en commission.

Bien sûr ces recrutements en constante augmentation préoccupent les élus au point de ne pas remplacer un congé maternité au service des finances ? Et pourquoi ne pas opter pour des contrats aidés, soufflent d'autres ?

Curieuse considération.

Malgré cette constante augmentation de salariés, avec des personnels qualifiés (ce qui est plutôt louable en Sud Touraine, pérenniser emplois et qualifications), pourquoi cela n'évite-t-il pas le recours constant au cabinets de conseil ? 32 000€ par Conseil !

MN Suzanne, A Painchault